

Protégeons Corrobert



Implantations prévues 180m

Éoliennes = gêne visuelle jour et nuit

Le jour, à cause de leur hauteur imposante, à cause du soleil masqué par les pales qui tournent, et la nuit à cause de leurs flashes rouges permanents. Effets disco assurés !!!

Corrobert :

Haut. mat 105m
Long pales 75m

Montmirail :

Haut. mat 82m
Long pales 45m

Éoliennes = gêne sonore jour et nuit

Lorsque les pales passent devant le mat, générant un bruit audible et des infra-sons inaudibles, qui ont des effets néfastes sur la santé des riverains et des animaux.

Éoliennes = dégradation de la qualité de vie

Toutes ces nuisances peuvent causer des problèmes de santé, physiques et psychologiques. Le village perd de son attrait : des habitants déménagent, personne ne veut plus s'y installer, la valeur de nos biens fonciers et immobiliers dégringole.

Éoliennes = nocives pour la faune et la flore

L'effet dévastateur sur les oiseaux n'est plus contestable, spécialement pour les rapaces et les chauves-souris : la vitesse en bout de pale peut atteindre 300 Km/h !

Éoliennes = fin de vie problématique

Le démantèlement prévoit en principe la suppression de la totalité des fondations (min 20m de diamètre sur 3m de profondeur) ; cependant, si cela semble trop *coûteux pour l'environnement*, le minimum exigé sera de 1m. Et d'autres composants (comme les pales), sont très difficilement recyclables...

Les provisions pour démantèlement sont très sous évaluées. De plus, si la société exploitante est défaillante, ces coûts seront à la charge du propriétaire du terrain, ou de la commune si le propriétaire n'est pas solvable.

Éoliennes = manne financière pour les promoteurs

Les prix d'achat par EDF sont garantis sur plusieurs années ; le surcoût est payé par le contribuable via les taxes sur l'électricité et le carburant, afin que les promoteurs puissent faire des bénéfices suffisants pour rendre la filière attractive aux investisseurs.

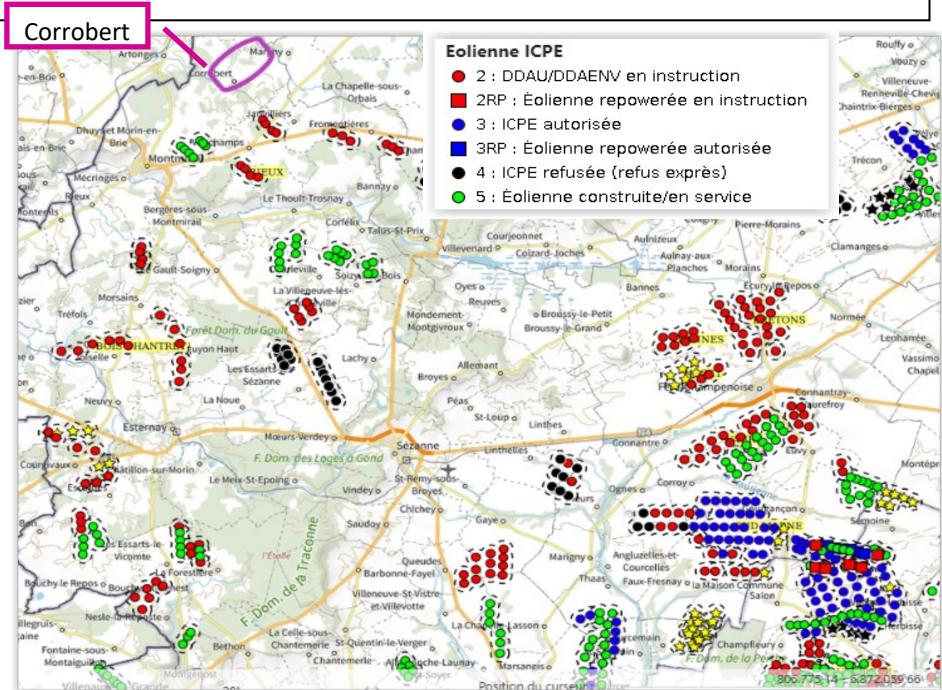
Les éoliennes attisent donc des comportements plus financiers qu'écologiques : 16 sociétés créées par le promoteur Calycé sont maintenant les filiales d'un groupe suisse, qui va donc faire des bénéfices grâce aux contribuables français, et aux nuisances qui leur sont imposées.

Éoliennes = saturation

Le Sud-Ouest Marnais est saturé : sa densité éolienne = **6 fois la moyenne nationale**.

Lorsqu'un parc éolien s'est implanté, il devient très tentant d'exploiter l'infrastructure mise en place pour augmenter sa puissance : voir le sud-ouest marnais, avec de nombreux projets d'augmentation du nombre d'éoliennes sur un site, ou de remplacement par des machines plus puissantes.

Est-ce que le site de Corrobert aura le même usage ?



Source : DREAL Grand Est 01/05/2022

Un parc éolien, c'est 20 ans minimum... S'il s'implante, il ne disparaîtra pas, il ne fera que grandir !!!

**Et si l'un des sites de Corrobert est accepté et implanté,
pourquoi pas le 2ème dans quelques années?**

Nous voulons protéger Corrobert de ces nuisances

N'acceptons pas que notre charmant village soit défiguré

Ne laissons pas ruiner notre patrimoine individuel et collectif au profit de quelques-uns

Dans ce contexte, nous avons souhaité structurer notre action en créant l'association

Protégeons Corrobert

Nous vous invitons à rejoindre l'association et à dire

NON aux éoliennes !!!